

RÉSOLUTION DU SECTEUR SEMI PUBLIC

Le Congrès de la Fédération des Finances Force Ouvrière réuni aux KARELLIS du 18 au 20 juin 2013 refuse le démantèlement du secteur semi-public économique et financier. Ce démantèlement fait courir un risque important quant au financement de pans entiers de l'économie. Le secteur semi-public économique et financier est le garant de la cohésion sociale qui risque de voler en éclat, en cette période de crise financière systémique.

L'État, grâce au secteur semi public, dispose de tout un arsenal d'outils lui permettant d'intervenir sur les choix ou les décisions des acteurs économiques. Il peut peser sur les politiques ayant pour but l'enrichissement de quelques nantis au détriment de la collectivité nationale. Le désengagement de l'État avant la crise financière a fragilisé un système hélas basé uniquement sur le profit et sans aucune régulation. Il est urgent que le secteur semi public retrouve la place qui était la sienne.

Agence Française de Développement, Banque de France, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Foncier de France, Caisse Nationale de Prévoyance, OSEO (avec la Banque Publique d'Investissement), UBIFRANCE, Monnaies de Paris, Union des Groupements d'Achats Publics, sont les entreprises regroupées au sein du secteur semi public économique et financier. Leurs statuts juridiques sont très distincts ; cependant les problématiques rencontrées par le personnel restent les mêmes. A la suite des logiques ultra libérales développées, le désengagement de l'État a conduit à mettre en place, dans ces établissements, une politique de restructurations frénétiques entrainant la destruction quasi complète de la notion de service public. Ces plans n'ont pour but que de réduire les coûts au détriment des emplois et du service public.

Les membres du Congrès revendiquent pour chacune des entreprises du secteur semi public économique et financier un rôle accru de régulateur et de contrôle.

D'un point de vue purement syndical, la loi d'août 2008 a eu pour effet pervers de mobiliser beaucoup d'énergie pour maintenir notre représentativité. Nous nous interrogeons sur les motivations qui ont poussé cinq syndicats à tenir la main du MEDEF et du gouvernement précédent.

La Banque de France au cœur de la crise économique et financière a vu son rôle renforcé dans bien des domaines : médiation du crédit, cotation des entreprises, surendettement... Cela n'a pas empêché le Gouverneur NOYER d'annoncer dès décembre 2011 un plan de restructuration d'une ampleur jamais égalée, avec à la clef 2 500 suppressions d'emplois à l'horizon 2020. Il a estimé qu'il fallait saisir « l'opportunité démographique » qui s'offre à lui avec le départ de 5 000 agents d'ici 2020 pour revoir le réseau et la façon de travailler...

Force Ouvrière, rejetant le plan Noyer, a récusé cette stratégie et a demandé la nomination d'experts avec la volonté de démontrer que le seul but derrière cet imposant dispositif est de faire disparaître des emplois au détriment du Service Public. Un manque de cohérence dans le plan Noyer a été démontré, dénonçant des prises de risque et des impasses. Le Congrès revendique que les effectifs prévus soient en adéquation avec la charge de travail, le projet étant basé sur des postulats optimistes voire irréalistes.

Le Congrès exige que la Banque de France demeure un acteur majeur de l'animation économique et qu'il reste implanté sur l'ensemble du territoire au service des citoyens et des entreprises.

Le Congrès estime que les Pouvoirs Publics doivent permettre à la Banque de France d'exercer le panel des missions qui lui sont confiées : application de la politique monétaire, fabrication et gestion de la monnaie fiduciaire, gestion du surendettement des particuliers, service aux entreprises et aux collectivités territoriales.

Depuis 2006, la gestion du personnel de la Banque de France a été fortement modifiée, se rapprochant de celle qui s'effectue dans le privé (nouvelles règles de mobilité et de promotion interne, prime au mérite, recrutement de contractuels...).

Le Congrès est foncièrement attaché au maintien des différentes composantes du statut du personnel des agents de la Banque de France et s'opposera à tout démantèlement de celui-ci.

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) subit toujours les assauts du pouvoir politique. Elle a été obligée d'augmenter sa participation, sur ses fonds propres, au capital de la Banque Publique d'Investissement pour atteindre 50%. Il est évident que la CDC reste depuis l'époque Balladur un établissement largement convoité et ce au détriment de ses intérêts patrimoniaux et de ses activités propres dans les régions.

Par ailleurs, la CDC reste toujours aux prises des établissements bancaires qui souhaitent centraliser une part plus conséquente de la collecte du livret A. Cette collecte détournée de ses objectifs originels pénalise le financement du logement social.

Le Congrès exige que l'épargne des français placée sur le livret A, continue à être centralisée par la Caisse des Dépôts et Consignations et utilisée exclusivement pour le financement du logement social.

Caisse Nationale de Prévoyance. Même si, grâce à une action initiée et menée par FO, le projet de filiale Retraite avec Malakoff Médéric n'a pas vu le jour – évitant ainsi le transfert de plus de 500 personnels, la nouvelle direction de la CNP multiplie les tentatives de démantèlement de l'entreprise en essayant de rendre plus autonomes ses filiales et grands services avec, pour objectif, qu'ils soient plus vulnérables à l'article L1224-1 du code du travail.

C'est aujourd'hui FONGEPAR (filiale d'épargne salariale) et ses quelque 45 salariés qui ont été vendus à Humanis et qui, sauf avis contraire du TGI de Paris saisi par FO, quitteront bientôt le groupe CNP.

De surcroît, au moment que FO continue de refuser la permanente menace du pire en revendiquant, sans cesse, que soient gravés dans le marbre, les usages menacés, bien qu'en vigueur dans l'entreprise depuis des décennies, la direction, elle, assène ses pratiques scélérates, s'attaquant au système de rémunération indiciaire, hérité de la CDC; elle présente,

désormais, le maintien de l'emploi comme un acte de mansuétude, alors qu'elle affiche, dans une GPEC forcément mal faite, que ¾ des départs de 2013 ne seront pas remplacés.

Le Congrès dénonce les menaces de démantèlement de la Caisse Nationale de Prévoyance, entreprise publique.

Le Congrès exige que le système de rémunération reste conforme aux règles en vigueur.

Le Congrès appelle les salariés et fonctionnaires de la CNP à apporter leur suffrage aux représentants du seul et unique syndicat libre et indépendant de tout pouvoir, Force Ouvrière.

Le Crédit Foncier de France est confronté pour sa part à une perpétuelle agitation. Depuis ces trois dernières années la stratégie de l'entreprise manque encore plus fortement de lisibilité.

En effet les actuels dirigeants (dont l'un a exercé ses talents chez DEXIA) interviennent davantage comme des mercenaires que comme des dirigeants d'entreprise. Aucun des coûteux dirigeants qui se sont succédés à sa tête n'a été capable d'étendre l'activité du CFF...au contraire!

Comme une peau de chagrin, cette belle entreprise, qui a fêté ses 160 ans en 2012, ne cesse de perdre de son périmètre, de ses compétences, et de ses emplois (un plan de départ chasse l'autre : moins 11,50% d'effectifs entre fin 2009 et fin 2012), en aggravant les conditions de travail, puisqu'il faut, du même coup, augmenter la productivité.

Le Congrès dénonce les incessants plans de restructuration qui réduisent les implantations du CFF et les suppressions d'emplois qu'elles entraînent.

Dans le même temps, la Direction réduit les droits syndicaux et la représentation du personnel de façon drastique, ce qui rendra d'autant plus difficile la défense des emplois et des salariés, et laisse augurer de funestes projets à venir.

Le Congrès exige le maintien d'une expression libre et indépendante du droit syndical au CFF en maintenant la dotation actuelle des droits syndicaux.

Le Congrès appelle les salariés du Crédit Foncier de France à apporter leurs suffrages aux candidats Force Ouvrière lors des prochaines élections professionnelles.

La Banque Publique d'Investissement (B.P.I.) vient de naître du rapprochement d'OSEO, de CDC Entreprise et du Fonds Stratégique d'Investissement (F.S.I.). Elle a deux actionnaires à part égale : l'État (via l'EPIC BPI Groupe) et la Caisse des Dépôts et Consignations. Sa création a pour but de mettre en place un groupe public au service du financement et du développement des entreprises. Elle exercera les métiers de garantie, de financement en partenariat avec les banques, d'aide à l'innovation et d'investisseur en fonds propres, répondant ainsi aux politiques publiques menées par l'État et les Régions.

Les métiers d'aides à l'innovation, de garantie ainsi que du financement en partenariat seront exercés par la structure bpifrance Financement (Ex OSEO). Les métiers de financement en fonds propres seront exercés par la structure bpifrance Participation (Ex F.S.I.) et bpifrance Investissement (Ex CDC Entreprise).

Le réseau du groupe bpifrance sera constitué de « guichets uniques régionaux », traitant l'ensemble des activités du groupe, desquels tout chef d'entreprise pourra se rapprocher en fonction de ses besoins.

L'ensemble des partenaires sociaux des différentes sociétés qui constituent le groupe bpifrance ont souhaité formaliser la construction sociale du nouveau groupe par un accord.

Cet accord a été signé le 3 juin par l'intégralité des organisations syndicales représentatives des différentes entités.

Dans cet accord il est stipulé que :

- Le volume global de l'emploi sera maintenu,
- Chacun aura un poste dans le nouveau groupe dans le respect de sa qualification,
- Le groupe bpifrance est intégré dans le périmètre social du groupe CDC (un avenant à l'accord du 2 octobre 2001 relatif à l'organisation sociale du groupe Caisse Des Dépôts et Consignations a été signé par toutes les organisations syndicales représentatives le 13 mai 2013),
- Le statut social de chaque salarié sera préservé pendant la construction sociale du groupe et de ses filiales et ce au plus tard jusqu'à juin 2014,
- Un comité de groupe sera créé, il sera composé de 10 membres désignés (la loi n'en prévoit que 6) par les organisations syndicales parmi les élus des divers Comités Entreprises des entités concernées. Pendant la phase de construction sociale, le nombre des représentants syndicaux à ce comité sera doublé.

Par ailleurs, les sièges sociaux des différentes sociétés du groupe bpifrance sont à Maisons Alfort, localisation de l'ex siège d'OSEO. Les personnels issus de la Délégation régionale parisienne d'OSEO, de CDC Entreprise et de l'équipe parisienne du F.S.I occuperont des nouveaux locaux boulevard Haussmann à Paris.

Si dans un premier temps les salariés de chacune des sociétés rapprochées conservent leur statut et leur emploi, il n'en demeure pas moins qu'un nouveau statut social propre à bpifrance sera à négocier et que d'autres négociations relatives à l'harmonisation sociale s'ouvriront.

Depuis la disparition du C.E.P.M.E. de nombreux rapprochements avec d'autres entités pour donner naissance à B.D.P.M.E. puis OSEO et aujourd'hui bpifrance ont été effectués. Force Ouvrière a donc une certaine habitude à traiter ces chantiers d'harmonisations sociales. Le Congrès souhaite que la vigilance reste de rigueur, comme toujours, pour préserver au mieux l'intérêt du personnel.

Depuis le passage en EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial), l'activité et la gestion du personnel de la **Monnaie de Paris** ont été fortement modifiées.

La fabrication des bijoux et des médailles est, aujourd'hui pratiquement abandonnée. Les principales activités du site parisien sont désormais les décorations et les monnaies de collection or et argent. «Métalmorphose», le grand projet de restructuration et de transformation du 11 quai de Conti en galerie touristique avec restaurant gastronomique est très en retard sur les prévisions.

Sur le site de Pessac, la frappe des monnaies courantes euros de 1, 2, 5 et 10 cents est réalisée sur des flans achetés et cuivrés en Espagne malgré les coûts de transport.

Le Congrès exige que la frappe des pièces euros France reste localisée sur le site de Pessac.

Le Congrès apporte son soutien à ses représentants qui se battent pour conserver le maximum d'activité, alors que la direction fait de plus en plus appel à la sous-traitance.

Des nouvelles règles de recrutement sont appliquées, similaires au privé.

Le recours aux intérimaires, CDD et contractuels se multiplie et les notions d'intéressement, de prime de performance, de part variable, de polyvalence et d'objectifs, font maintenant partie du vocabulaire de la Monnaie de Paris.

Le Congrès dénonce la politique d'extinction des fonctionnaires et ouvriers d'état.

L'Agence Française de Développement, (AFD) lutte contre la pauvreté, soutient la croissance économique et participe à la valorisation des biens publics mondiaux dans les pays en développement, les pays émergents et l'Outre-mer.

Elle assure plus de 7 milliards d'euros de financements, en tant que banque française de développement avec 1600 agents répartis au siège à Paris et dans environ 70 pays ou territoires. Elle est en France l'opérateur pivot de l'aide au développement.

L'actualité sociale de l'agence est particulièrement abondante depuis trois ans. La nomination en juin 2010 d'un nouveau Directeur Général, qui avait sévi de longues années aux Monnaies et Médailles, n'y est pas étrangère.

Avec les mêmes méthodes de management, il a contraint le personnel et ses représentants à une contestation sans pareille, ponctuée d'une série d'une cinquantaine de tracts en trois ans.

Le Congrès dénonce que la nomination des responsables des établissements publics et financiers soit uniquement motivée par des considérations politiques sans tenir compte des compétences techniques indispensables à la tenue de ces postes.

En 2012, Force Ouvrière, qui a été à la pointe de la contestation face à la brutalité de ce DG, a remporté les élections CE et DP et est devenue le premier syndicat en terme d'élus, et a doublé sa représentativité en parvenant à 36%. Il s'agit là du résultat d'un travail intense de revendication et de défense des intérêts du personnel.

L'arrivée d'une nouvelle Directrice Générale apporte d'autres méthodes, plus consensuelles, mais ne permet pas d'espérer un dialogue social accru pourtant rappelé par le gouvernement en place.

Le Congrès dénonce l'inadéquation des moyens humains au regard de l'activité opérationnelle de l'agence, toujours en croissance.

UBIFRANCE a noué un partenariat avec la Coface et la BPI pour simplifier et améliorer le soutien aux entreprises à l'export. Cette coopération s'est aussi traduite par l'intégration d'une quarantaine de chargés d'affaires internationaux de l'Agence au sein de la BPI. Il est possible qu'à moyen terme ce rapprochement se traduise par une intégration à la Banque Publique d'Investissement (BPI), rejoignant OSEO, CDC Entreprises et le Fonds Stratégique d'Investissement.

Depuis quelques années, les personnels d'UBIFRANCE se voient imposer des travaux administratifs de plus en plus contraignants en supplément de leur activité d'opérationnel au service des entreprises exportatrices. Ceci a suscité des mouvements de protestation au sein de l'agence.

Dans un contexte économique dégradé, le Congrès dénonce des contraintes d'économie sur les opérations de plus en plus pénalisantes ; les salariés d'UBIFRANCE se sont vu imposer la

COP, convention d'objectifs et de performance formalisant des objectifs ambitieux pour les années 2012-2014.

L'UGAP (Union de Groupement des Achats Publics), instrument de régulation de la dépense répond à un réel besoin des acheteurs publics.

L'UGAP constate que ses clients s'organisent en centrale d'achat à différents niveaux (département, région, secteur hospitalier...) ce qui inquiète notre syndicat.

La création du SAE (Service des Achats de l'État) a contribué à obscurcir la situation de l'UGAP et brouille la visibilité que les clients publics peuvent avoir.

Le Congrès exprime des craintes en matière sociale, car la réduction du champ de chalandise évoquée ci-dessus s'accompagne de la réduction des budgets de ses clients naturels.

Dans ce cadre, le Congrès sera attentif à ce que les moyens humains et financiers mis en place soient à la hauteur des enjeux.

En conclusion, le Congrès de la Fédération des Finances Force Ouvrière revendique le renforcement du secteur Semi Public économique et financier, notamment en ce qui concerne ses missions de contrôle et de régulation. Il restera vigilant quant à l'avenir des conditions de travail et de rémunération du personnel de ces différences structures.

Le Congrès revendique que le secteur Semi Public s'inspire du meilleur du privé - et seulement du meilleur - pour dynamiser notre secteur, et cesse d'être l'antichambre d'une politique de privatisation frénétique, outrancière et totalement irresponsable.

Adoptée à l'unanimité

Président : Jean Michel KERAVEL (AFD)
Rapporteur : Jean Louis RAUCH (CNP)